



COMMUNIQUE INTERSYNDICAL

Entrevue Intersyndicale OFB - Cabinet du Premier ministre

24 janvier 2025 (16h15 - 17h45)

1/ Étaient présents :

Cabinet du Premier Ministre :

- M. Michel STOUMBOFF, Conseiller Agriculture, Alimentation, Pêche, Chasse et Forêt
- M. **Louis MARGUERITTE**, Directeur du cabinet adjoint
- M. Vincent LE BIEZ, Chef du pôle environnement énergie transport et logement
- Mme Sandrine ROBERT, Conseillère Environnement

DG OFB : O. Thibault, D. Charissoux

Intersyndicale : 2 personnes par OS.

2/ Déclaration de l'Intersyndicale OFB (voir PJ) puis échange avec les représentants du Cabinet du Premier Ministre.

3/ Réponses apportées en séance aux six revendications de l'Intersyndicale :

- ***Que soit adressé à tous les agents une lettre signée de Monsieur François Bayrou, Premier Ministre, exprimant son soutien ferme à chacun d'eux, réaffirmant le rôle déterminant des missions de l'OFB et celles de police en particulier, tant de fois mises en cause.***

Réponse : On recherche l'apaisement, on est là pour vous écouter, il y aura un communiqué de presse du cabinet portant la parole du Premier Ministre.

Autrement dit : pas de courrier spécifique à l'inverse de ce que nous demandions...

Teneur du Communiqué de Presse paru le 24/01/2025 à l'issue de notre entrevue à Matignon (voir ci-après)

Conclusion : soutien du Premier Ministre minimaliste et confirmation de la circulaire du 3 décembre 2024.

- ***Sanctuariser les effectifs de l'OFB en annulant la baisse prévue de 25 ETP et d'annuler la baisse drastique envisagée du budget de l'OFB.***

Réponse : sur la baisse d'ETP : demande d'efforts à tous les Etablissements Publics (sauf France Travail), pas de baisse ciblée OFB, si on annule il faudrait reporter la baisse sur d'autres Etablissements Publics.

Conclusion : Donc en clair : NON.

Réponse : sur baisse de budget : voyez avec votre ministère de tutelle principal !

- **Protéger désormais les implantations et les personnels de l'OFB contre toute agression ou attaque, quel que soit le syndicat agricole qui en est à l'initiative**

Réponse : le Directeur de cabinet adjoint ne s'engage pas. Dit qu'il y a déjà eu des interventions de protection par CRS sur la manif dans l'Aude, donc il n'y a pas systématiquement d'absence de protection.

- **Annuler le point 3 de la circulaire commune MASAF/MTECP concernant le port discret dit "Inside" de l'arme, qui emporte une inégalité de traitement des citoyens, présente un danger certain pour les agents du fait de la confusion qu'il fait naître dans l'esprit des agriculteurs et est en réalité inapplicable**

Réponse : circulaire = point d'équilibre imparfait, mais elle évite le désarmement demandé par les syndicats agricoles. En gros, on ne reviendra pas dessus. Ne réagit pas à nos arguments d'inégalité de traitement des citoyens. Le Communiqué de Presse ci-après confirme la circulaire.

- **Démarrer avant le 31 mars 2025 dernier délai un chantier sur la mise en place du service actif pour les Inspecteurs de l'Environnement**
- **Démarrer avant le 31 mars 2025 dernier délai le chantier d'amélioration du Quasi Statut de l'Environnement**

Réponse à ces deux derniers points : écoute sans réactions autres que de relever à un moment que la reprise du Quasi Statut Environnement touche d'autres EP que l'OFB et que c'est lié à l'amélioration de celui des Agences de l'eau, donc que ça a des implications plus larges. Le cabinet nous renvoie à nos ministères de tutelle....

En conclusion, au-delà de l'exercice d'écoute et de tentative d'apaisement, refus sur les revendications 1 à 4 et aucun signal potentiel d'avancée sur les deux dernières. On peut dire que la principale concession de cette entrevue, c'est juste d'avoir eu lieu à brève échéance, dans un but pour le cabinet du Premier ministre d'éteindre le feu du côté des agents OFB. Son Communiqué de Presse (voir plus bas) étant rédigé et finalisé avant même notre entrevue...

En conséquence, l'Intersyndicale de l'OFB invite tous les agents à poursuivre les actions du mot d'ordre et vous confirme

Le mouvement de GREVE du Vendredi 31 janvier 2025.

👉 Des précisions pour l'organisation du rassemblement devant les Préfectures seront communiquées dans les prochaines heures.



Communiqué de presse du cabinet du Premier Ministre diffusé dans la foulée de l'entrevue avec l'Intersyndicale OFB :

Paris, le 24 janvier 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Office français de la biodiversité : les syndicats professionnels reçus à Matignon

Le directeur de cabinet adjoint du Premier ministre a reçu ce jour les syndicats représentant le personnel de l'Office français de la biodiversité pour les écouter et rappeler la confiance du Gouvernement aux agents de l'OFB dans l'accomplissement de leurs missions.

Le Gouvernement renouvelle également sa détermination à prévenir toute forme de violence, qu'elle se manifeste par des actions ou des paroles.

L'OFB intervient pour faire respecter la réglementation dans le domaine de l'environnement. Le fait que cette dernière puisse être complexe ne relève pas du corps de contrôle. C'est pourquoi les efforts de simplification engagés par le Gouvernement seront poursuivis, de même que le travail de rationalisation et d'adaptation des contrôles.

Les contrôles, qui dans la grande majorité des cas se passent bien, peuvent parfois entraîner incompréhension et tension. C'est pourquoi la pédagogie et la sérénité sont particulièrement nécessaires. Les ministres en charge de la transition écologique et de l'agriculture ont donc signé la circulaire du 3 décembre 2024 relative aux modalités de contrôle des installations agricoles pour notamment organiser une meilleure coordination des contrôles administratifs de l'OFB avec les autres contrôles réalisés dans les exploitations agricoles, le port d'arme discret et le déploiement progressif du port de la caméra-piéton par les agents de l'OFB dans le cadre de leur mission.

Tous les efforts seront poursuivis à l'échelle nationale comme à l'échelle locale pour permettre une meilleure compréhension mutuelle et le retour à des relations apaisées.